

Lu et apprové

VOILES DE NACRE

Place du 06 juin 14830 Langrune-sur-mer 02 31 96 77 84 contact@voilesdenacre.fr

Signature proprétaire

Inscription 2025 - Dériveur solo

Membre propiétaire ou sans embarcation		
Nom : Date de naissance : Adresse : Code postal : Tél : E-mail	N° de licence :	
Bureau distributeur :		
Membre équipier (obligatoire pour catamaran et dériveur double)		
Nom : Prénom : Date de naissance : N° de licence : Adresse : Code postal : Ville : E-mail : Bureau distributeur :		
Caractéristiques du bateau	Cotisation dériveur Solo	
Type embarcation :	Membre propriétare Emplacement TOTAL	50 € 150 € 200 €
N° Voile: Emplacement parc: Marque personnelle: N° de casion: Deux menbres inscrits par bateau sauf dériveur solo don un licencié au minimum. Tout propriétaire ou équipier se doit d'être membre. Réglement par chèque à l'ordre de Voiles de Nacre. Majoration de retard applicable à partir du 1er Avril. L'enregistrement de l'inscription est subordonné à l'accord du bureau et en fonction du nombre d'emplacements disponibles pour le matériel. Le club décline toutes repsonsabilités en cas de vol et dégradations. L'assurance du matériel entreposé est	(A cocher) □ Licence adulte □ Licence jeune □ Ratelier □ Casier □ Service de démâtage □ Penalité pour non démâtage □ Majoration retard TOTAL à payer:	70 € 32 € 70 € 85 € 30 € 20 €

Date